

Communiqué de presse

Paris, le 1^{er} mars 2024

Un nouveau Contrat d'objectifs, de moyens et de performance pour accentuer l'impact des actions du Cirad

Le Cirad vient de signer avec ses deux ministères de tutelle son nouveau Contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) pour la période 2024-2026. Ce contrat confirme les objectifs scientifiques et partenariaux du Cirad dans les zones tropicales et méditerranéennes, en France, en Europe et à l'international. Il entérine des inflexions essentielles pour permettre à l'établissement de mieux répondre aux défis agricoles, alimentaires et forestiers d'un monde en profonde mutation. Il prévoit pour la première fois des moyens supplémentaires en regard de ces évolutions.

Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Chrysoula Zacharopoulou, secrétaire d'État chargée du Développement et des Partenariats internationaux, et Elisabeth Claverie de Saint Martin, PDG du Cirad, ont signé le 1^{er} mars à Paris, au Salon international de l'agriculture, le nouveau Contrat d'objectifs, de moyens et de performance du Cirad pour une période de 3 ans.

« Les crises se sont multipliées ces dernières années, affectant profondément les systèmes agricoles, forestiers et alimentaires, mettant en question l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations unies et nous mettant au défi de trouver collectivement des solutions durables. Les conséquences sur les populations sont sans précédent. La recherche a un rôle crucial à jouer pour renforcer la durabilité et la résilience de ces systèmes. Ce COMP vient confirmer l'importance et la pertinence de notre recherche finalisée en partenariat, une recherche tournée vers l'action, l'innovation et l'impact, avec et pour les populations. »
Elisabeth Claverie de Saint Martin, PDG du Cirad

Ce COMP confirme la place centrale et singulière du Cirad dans la recherche agronomique en coopération en France, en Europe et à l'international, pour répondre aux défis du développement durable dans les régions tropicales et méditerranéennes, en particulier les ODD 1 et 2 d'éradication de la faim et de la pauvreté, dans la continuité du [contrat d'objectifs précédent](#). Il s'appuie sur trois axes complémentaires pour décliner une série d'inflexions qui lancent l'établissement sur une trajectoire de transformation de plus long terme :

1. Développer des recherches finalisées qui répondent à l'urgence des défis planétaires.

Biodiversité, changement climatique, systèmes alimentaires, transitions agroécologiques, approches territoriales et « une seule santé » : le COMP confirme les thématiques scientifiques prioritaires du Cirad, en cohérence avec les dix objectifs prioritaires de la politique d'investissement solidaire déterminés lors du Conseil présidentiel du développement du 5 mai 2023. Il réaffirme l'importance d'une recherche finalisée d'excellence alliant activités de court, moyen et long terme, agilité et réactivité au plus près des populations et des territoires. Il soutient la montée en compétence du Cirad et de ses partenaires sur l'action collective au cœur des territoires et l'anticipation, entérine la création d'un fonds pour des recherches exploratoires à haut potentiel d'impact, et confirme

l'importance de construire, soutenir et alimenter les coalitions internationales multi-acteurs porteuses de transformation (telle l'[initiative Prezode](#) sur les approches intégrées de la santé).

2. Adopter des modalités opérationnelles qui répondent aux besoins et attentes des partenaires

Le COMP réaffirme l'importance, pour le Cirad, de poursuivre ses activités en partenariat dans les zones tropicales et méditerranéennes des cinq continents, à la fois à l'international avec nos partenaires et dans les départements et régions d'outre-mer (Drom). Il entérine des moyens additionnels dédiés au renforcement des activités du Cirad dans diverses zones, comme l'Indo-Pacifique. Il engage le Cirad sur le renouvellement de ses modalités d'action pour accélérer le changement par la recherche. Ainsi le Cirad s'engage, par exemple, à renforcer la symétrie dans ses relations partenariales avec les pays du Sud, et à soutenir l'accueil de ses partenaires dans ses infrastructures dans l'Hexagone et dans les Drom. Pour renforcer la valeur et l'utilité politique et sociétale de ses résultats de recherche, le Cirad entend mettre progressivement en place son plan d'action science-société, et diversifier ses partenariats en se tournant davantage vers les acteurs non académiques, notamment ceux de la société civile, toujours pour plus d'impact.

3. Renforcer la gouvernance et la politique de moyens au service du développement durable et de la soutenabilité de long terme de l'établissement

Le COMP confirme la nécessité pour le Cirad de renforcer son attractivité pour attirer de nouveaux talents indispensables à l'accomplissement de son mandat. L'engagement social, humain et environnemental de l'établissement est réaffirmé, avec au centre la réduction de l'empreinte environnementale des infrastructures et des activités de l'établissement (déplacements, sobriété numérique, etc.). Le COMP entérine également plusieurs mesures de modernisation et simplification du pilotage, de gestion et de gouvernance de l'établissement, avec par exemple une visibilité pluriannuelle renforcée de l'équilibre économique et la création d'un comité d'audit des risques.

« Par ses missions, le Cirad joue un rôle crucial pour répondre aux enjeux agricoles, alimentaires et forestiers face aux changements globaux dans les régions méditerranéennes et tropicales, en France comme à l'étranger. Les défis pour la recherche agronomique et l'aide au développement sont mondiaux et le Cirad contribue à les relever de la plus belle des manières au travers de partenariats ambitieux et équilibrés. Avec ce contrat pluriannuel, je suis fière de soutenir cette recherche intégrée et tournée vers le monde au travers d'actions prioritaires comme le soutien aux jeunes chercheurs, le développement des liens science-société, la recherche à fort impact et la réduction de l'empreinte carbone du CIRAD. » **Sylvie Retailleau, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.**

« Le Cirad est un maillon essentiel de la nouvelle politique de partenariats internationaux que porte le Gouvernement. De la Colombie au Costa Rica, de l'Afrique de l'Ouest aux îles du Pacifique, j'ai pu constater lors de chacun de mes déplacements la richesse, l'intensité et l'utilité des liens humains créés à travers les partenariats scientifiques développés par le Cirad. C'est pourquoi je suis très heureuse de signer aujourd'hui ce contrat d'objectifs, de moyens et de performance : il réaffirme le soutien sans faille du ministère de l'Europe et des affaires étrangères au Cirad, au service du renouvellement de notre politique de partenariats internationaux. » **Chrysoula Zacharopoulou, Secrétaire d'Etat chargée du Développement et des Partenariats internationaux.**

Contacts presse :

presse@cirad.fr

presse-mesr@recherche.gouv.fr

presse.dcp@diplomatie.gouv.fr